

LE SPECTATEUR

Rédigé en Collaboration.

Religion, Politique, Agriculture, Commerce, Industrie et Colonisation

N. PAGE Administrateur

Alphonse COUTURE

Horloger et Bijoutier
RUE PRINCIPALE,

LE SEUL ENDROIT où l'on peut se procurer des bijoux de toutes espèces à des prix qui défient toute compétition.

VENANT D'ARRIVER, un lot considérable de montres pour dames et messieurs et bijoux les plus nouvelles.

REPARATIONS

Une SPECIALITE à court délai

A COUTURE HORLOGER ET BIJOUTIER.

No. 96 Rue Principale, Hull

AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

- F. BARRETTE.
- P. H. CHARRON.
- ANT. PARENT.
- O. CHENIER.
- B. CARRIERE.
- D. CHARRON.
- M. J. LAVERDURE.
- A. LABELLE.
- J. MARTEL.
- P. DAUOST.
- F. LAROCHE.
- F. ROUDEAU, Wrightville.
- W.M. McEWEN.

Demandez la marque **CARBE ROUGE.**

— MANUFACTURÉ PAR —
WM. HOWE,
BLOC HOWE OTTAWA.

AU MEDICAL HALL

— EVITEZ LES RHUMES —
Plus de 3000 bouteilles du **SIRUP DE JOHNSON**
POUR LA TOUX
Ont été vendues l'an dernier. Ce remède est infailible. Essayez-le.

N. B. - Prescriptions remplies à la lettre.

R. A. Helmer, Pharmacien.
Rue Principale

RICHELIEU HOTEL

M. L. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Richelieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'honorer comme par le passé. Son hôtel avec toutes ses améliorations modernes peut accommoder 200 personnes à des prix très modérés.

Les entrées de l'hôtel Richelieu sont seulement sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place Jacques-Cartier se communique plus avec l'hôtel Richelieu depuis 4 ans.

CANADIAN PACIFIC RY.

La nouvelle ligne court est ouverte

TS
ction
REAL
6

Centrale, 8.15 la nouvelle

Quittent Ottawa, gare Union, arrêtant à Hull, 4.25 a. m. 8.40 a. m. 10.05 a. m., et 5.50 p. m., via la rive Nord.

*Tous les jours — les autres trains les jours de semaine seulement.

BUREAUX DES BILLETS A HULL
Gare Union, Gare Centrale
154, RUE PRINCIPALE,
NAP. PAGE
Agent.

LE CONGRES DE COLONISATION

Ouverture officielle des délibérations au cabinet de Lecture Paroissial et au Monument National

Conférence de M. l'abbé Dugas. Adresse de la Société au lieutenant-gouverneur Jetté, à Mgr Bruchési et à l'hon. M. Turgeon

DISCOURS ELOQUENT DU COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE. REPONSES DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR ET DE MGR. L'ARCHEVEQUE, L'ELOGE DU CURE LABELLE PAR M. L'ABBE ROULEAU

Mardi, le 22 à 3 hrs., la Société de Colonisation inaugurerait les séances du Congrès par une jolie réunion tenue au Cabinet de Lecture Paroissial. L'hon. J. D. Rolland présiderait, ayant à ses côtés M. le recorder de Montigny, M. le Chevalier Drolet, M. l'échevin Brunet, M. L. E. Carufel, secrétaire de la Société, et M. l'abbé G. Dugas, le conférencier du jour.

L'auditoire dans la salle était nombreux et distingué. Nous remarquons, entre autres : M. C. B. Major, M.P.P., Rév. Dom Antoine, abbé mitré d'Oka ; M. l'abbé Marquis, le R. P. Cottet, curé de St-Ignace du Nomingue ; le Dr Jacques, M. J. M. A. Denault, M. Eugène Sénécal, père, M. T. A. Christin, M. Nap. Pagé, M. R. Dupont, le R. P. Pelletier, St-Alexis de Métapha ; le R. P. Gagné, de Maria ; M. E. Dallaire, conférencier agricole ; M. Garnier, représentant la Société de Colonisation des Ouvriers ; le Rév. M. Langlois, de Verrier ; le Rév. M. Gingras, de Sturgeon Falls ; le Rév. M. Bouchet, de Montfort ; le R. P. Lacasse, O. M. I., etc., etc.

La première séance étant ouverte, l'on procéda immédiatement à la formation des comités qui chacun se compose de 7 personnes. Pour former le quorum, il faudra que trois des personnes nommées soient présentes.

Les comités sont au nombre de 4 et sont ainsi composés :
Comité de discussion : MM. de Bellefeuille, Dufault, Corrievau, chanoine Vézina, M. l'abbé Gingras, M. l'abbé Lizotte et le Dr Jacques.

Comité des voix et moyens : M. l'abbé Marquis, M. J. M. A. Denault, M. C. B. Major, MM. Cottet, Bouchet, Girard et Barthe.

Comité de législation : L'hon. G. A. Nantel, M. le recorder de Montigny, M. le chevalier Drolet, Rév. Dom Antoine, abbé mitré d'Oka ; Dr Grignon, MM. Tessier et Préfontaine.

Comité de réception : M. l'échevin Brunet, l'hon. Tréfle Berthiaume, M. Godfroy Langlois, R. P. Lacasse, MM. Pelletier, Garnier et Dallaire.

Puis M. l'abbé Dugas fit une conférence fort goûtée, que nos lecteurs liront sans doute avec intérêt. Nous la publions dans son entier.

DE LA VOCATION DES CANADIENS A L'AGRICULTURE

Le but qui nous réunit aujourd'hui interpose au plus haut point la religion et la patrie.

La présence à cette assemblée de tant de personnes distinguées, venues pour débattre la question de colonisation, est une preuve qu'elle mérite la sérieuse attention de tout Canadien ami de son pays. Elle est, je crois, l'une des plus importantes de toutes celles qui se traitent dans le champ de notre politique, parce que c'est de sa solution heureuse ou malheureuse que dépend notre avenir national et notre influence dans la confédération.

Invité par la Société de Colonisation de prendre la parole dans ce congrès, j'ai choisi pour sujet de conférence.

LA VOCATION DU PEUPLE CANADIEN A L'AGRICULTURE

Rechercher quel rôle la divine providence destine à un peuple est chose très importante, car c'est de sa fidélité à le remplir que dépendent sa grandeur et sa durée. Cette vocation particulière se reconnaît comme toutes les autres vocations, à certains signes qui sont comme la manifestation extérieure de la volonté de Dieu sur lui.

En parcourant l'histoire, nous trouvons la preuve d'un rôle spécial attribué à chaque nation dans les qualités et les aptitudes différentes données

tournés vers les spéculations commerciales ; j'ajoute que ce n'est pas un pas ce qui nous a placé sur un pied d'infériorité vis-à-vis nos concitoyens d'origine étrangère. Ils ont leur mérite que nous nous plaignons de reconnaître, mais nous avons le nôtre que nous pouvons revendiquer avec fierté.

L'amour du négoce et les aptitudes pour réussir dans cette carrière ne sont pas toujours les signes caractéristiques d'une intelligence supérieure.

Plus une âme a de hautes aspirations plus elle tend à se dégager des affaires purement matérielles qui absorbent l'esprit et le courbent sur la terre ; aussi les grands savants et les profonds penseurs qui ont illustré le monde n'ont jamais été des courtiers ni des joueurs à la bourse.

Dans notre siècle de mercantilisme où l'on estime un homme que par la quantité de "dollars" qu'il brasse chaque jour, nous en sommes arrivés à ne faire que très peu de cas des trésors intellectuels. On dirait que l'âme n'occupe plus la première place dans l'homme et qu'il n'a plus autre chose à faire ici-bas qu'à se battre pour le confort et les jouissances de la vie matérielle. Eh bien, messieurs, les esprits sont étrangement faussés sous ce rapport. Malgré la puissance de l'or, le sceptre appartient à l'intelligence et c'est encore la science qui s'impose et qui mène le monde.

L'homme est supérieur non par ses sacs d'écus, mais par son intelligence cultivée qui le met en état d'approfondir les plus sérieuses questions sociales et de les résoudre. Qu'on fasse ce qu'on voudra, jamais on ne changera les lois de la nature. Or c'est une loi de la nature que l'esprit est fait pour dominer la matière.

Qui nous a donné, à nous Canadiens-français ce caractère, qu'on appelle "moins positif" et qui nous rend, dit-on, moins habiles au maniement des finances que nos concitoyens d'origine étrangère ?

C'est la divine providence qui toujours donne aux peuples le caractère propre à remplir leur rôle. Aux uns, comme aux Grecs, elle donne l'amour de la science ; à d'autres un esprit belliqueux, comme aux Romains, ou bien l'ambition pour le commerce, comme aux Carthaginois.

Bénévoles le Seigneur d'avoir mis au cœur du canadien-français des goûts modestes et l'amour de la vie champêtre et à ce signe caractéristique reconnaissions et acceptons le rôle important du peuple d'agriculture.

L'écriture Sainte, Messieurs, fournit un admirable exemple de l'importance de ce rôle et des immenses avantages qui en résultent, dans l'établissement des fils de Jacob en Egypte.

Joseph placé par Pharaon à la tête du peuple égyptien avait en main toute autorité. Le roi en l'élevant à sa haute dignité lui avait dit : Personne dans mon royaume ne remuera ni le pied ni le doigt sans votre ordre.

Ce premier ministre pouvait donc sans être blâmé par personne disposer de toutes les places importantes comme de tous les emplois lucratifs.

A l'arrivée de ses frères du pays de Chanaan il pouvait donc les caser avantageusement à la cour. Aux yeux des prudents du siècle, il avait même de très fortes raisons de le faire, puisque l'agriculture et l'élevage des troupeaux. Était-ce par courte vue que Joseph en agissait de la sorte ? Qui oserait croire que cet habile homme d'Etat se trompait au point de ne donner à ses frères que les débris du peuple égyptien ? Le dessein de Joseph était de former un grand peuple avec les descendants de Jacob ; or pour cela il fallait lui garder sa langue, sa religion et ses traditions. Mêlé à la foule des grandes cités, au tumulte des villes, et au souci des affaires, il eut un peu de temps perdu le cachet de sa nationalité et fini bien vite par disparaître dans le sein de la nation où il était venu chercher la vie.

Isolé au contraire dans le paisible travail des champs, dans le calme et la tranquillité du foyer domestique, les descendants de Jacob grandissent au point d'inquiéter le peuple qui lui avait donné l'hospitalité.

Deux siècles plus tard, instruites dans la science des Egyptiens, ces douze familles sont devenues une nation assez puissante pour aller à la conquête au pays de Chanaan.

Voilà, Messieurs, un exemple frappant des immenses avantages assurés aux peuples qui ont en partage l'agriculture.

Et nous qu'étions-nous comme peuple il y a 136 ans, quand le sort de la guerre nous arrachait encore enfant des bras de notre mère-patrie pour nous jeter sous la tutelle d'une étrangère. Nous n'étions qu'une poignée de famil-

les sans ressources, sans protection, sans préparations pour ce qu'on appelle le "struggle for life", et cependant, sans accès aux affaires, éloigné de tout emploi civil, nous avons grandi dans l'ombre et dans l'oubli, au milieu des privations et des sacrifices, sous le poids d'un rude labeur et un bon jour, en face de nos conquérants étonnés, nous nous sommes relevés comme un peuple qui a depuis longtemps l'habitude des affaires et nous avons pris notre place au premier rang. Où donc cette vie s'est-elle si rapidement développée en nous ? Où donc avons-nous puisé cette sève exultante qui rappelle les abondantes bénédictions promises au peuple le Dieu ? Dans le calme de la vie champêtre, dans l'humble mais noble condition, d'agriculteurs en rempissant comme les fils de Jacob, le rôle privilégié que nous assigne la divine Providence.

Aujourd'hui, il ne resterait que peu de traces de nos familles françaises de 1763 si au lieu de se retirer à l'écart dans le silence et le calme des campagnes et des bois, elles eussent dirigé leur énergie vers la carrière des affaires et du commerce. Mêlées aux étrangers elles eussent oublié leur langue, probablement leur foi, et très certainement leurs traditions.

Il en sera de l'avenir pour nous comme il en a été du passé. Nous serons sauvés par la fidélité à notre vocation qui est d'être un peuple d'agriculteurs.

Il y a une loi dans le monde physique qui veut que les plantes ne prennent leur accroissement normal que dans le sol qui leur convient ; partout ailleurs elles s'étioilent et meurent.

Les sociétés et les nations sont, en vertu de leurs différents caractères, soumises à une loi analogue qui fait qu'elles n'ont leur développement que dans le milieu qui leur convient et dans le rôle que la Providence leur assigne.

Ne sortons pas du nôtre pour imiter ceux qui en ont un plus bruyant, si vous voulez, mais pas plus important et beaucoup moins assuré de l'avenir, parce qu'il repose sur des bases beaucoup plus vacillantes et plus exposées à être renversées par les crises commerciales.

Jusqu'ici nous avons eu le tort très grave de croire que la condition d'agriculteur manquait de noblesse.

Permettez-moi de vous citer quelques lignes d'un article, paru dans le "Canada Français" et dit à la plume de Mme Dandurand, avantageusement connue dans Montréal. C'est un des plus gracieux éloges qu'on puisse faire de l'enviable vie des champs.

"Pour moi, dit-elle, rien n'est au-dessus du cultivateur. Je salue avec respect sur le seuil de leurs demeures ces braves familles qui vivent au sein de la belle et honnête nature ; dans la pure atmosphère des champs, plus près de Dieu que nous.

"Pour un de leurs jours sereins et laborieux je donnerais un mois de nos vaines agitations.

"Enseignons aussi à nos fils s'ils sont nés au milieu des champs qu'un brevet d'attaché, de médecin ou de notaire ne les gêne pas. Qu'ils soient fiers de recueillir la succession paternelle et qu'ils n'avilissent pas, en la méprisant, une profession qui n'a pas de supérieur. Instruisons-nous si nous voulons et sachons, en la relevant, faire de l'agriculture l'aristocratie de notre peuple.

"C'est d'elle aussi que nous vient ce que nous avons de meilleur. C'est des réserves de nos campagnes, c'est du sein de nos familles patriarcales que surgissent constamment les hommes qui font l'honneur de notre pays."

Voilà l'idée élevée que tout esprit doit se faire de la condition de l'homme des champs, et que nous devons nous efforcer d'inculquer à notre jeunesse au lieu de lui crier sans cesse qu'elle est mal outillée pour la lutte de la vie.

Dieu lui-même honore l'agriculture en daignant s'appeler agriculteur : "Pater meus agricola est", dit Jésus-Christ. Le champ qu'il cultive c'est l'univers entier. C'est lui qui donne à la terre sa fertilité, qui féconde les semences, qui donne la croissance aux plantes, qui fait mûrir les moissons sous les rayons de son soleil. C'est lui qui arrose les champs en faisant tomber sur eux sa pluie bienfaisante. Il fait éclore les fleurs, leur donne leur parfum et les revêt de leurs vives couleurs. Aucun spectacle n'égale la splendeur

(Suite sur la 2ème page)

Reputation non surfaite
Le BAUME RHUMAL est maintenant le remède le plus en vogue contre les rhumes obstinés et sa réputation n'est point surfaite.

Si vous voulez

FAIRE DES EPARGNES FAITES AFFAIRES

CHEZ Bryson, Graham & Cie.

Hardes Faites. Bien finie à la mode.

\$6.50 Habillements en tweed garantie.

Assurez-vous s'il y a un billet de garantie dans la poche de l'habit. Beau Plaid caché, tout laine, confectionné par contrat pour \$6.50

\$12.00 HABILLEMENT EN SERGE BLEU MARIN IRLANDAIS, garanti avec belle et bonne fourniture bien fait, ajustement plus parfait que votre tailleur peut le faire pour \$12.00 seulement.

\$5.00 PARDESSUS EN DRAP CASTOR.

La nouvelle longueur, fourniture belle et extra, élégant, bien fini et bien fait qui a l'apparence d'un pardessus de castor anglais par son fini et son élégance.

\$12.00 PARDESSUS EN TWEED ÉCOSSAIS.

Une belle ligne que nous avons fait confectionner particulièrement pour notre commerce. Drap pesant avec fourniture comme nous n'en avons jamais vu dans les pardessus commandés chez votre tailleur.

CAPOT EN CHAT SAUVAGE

Nous sommes préparés à éclipser tous les autres magasins en Canada dans la valeur des capots en chat sauvage.

\$ 25. 30. 35. 40 et 45 \$

BRYSON, GRAHAM & CIE.

P.S. — Cinq tonnes de bons mûres. Trois chars de pommes et un char de fruits pour Noël.

B. G. & CIE.

MAGNIFIQUE OCCASION

Une magnifique occasion est toujours bonne à saisir, aussi nous ne devons rien négliger pour en profiter.

Un beau piano, en acajou, du nom de Schindmayer & Sohne, dont la manufacture est à Stuttgart, Allemagne, et qui a obtenu les premiers prix à diverses expositions, entr'autres à celles de Wusternberg, où il a obtenu une médaille d'or, à Paris et à Londres, est à vendre à un bas prix, vraiment extraordinaire. La personne qui le possède est obligé de le vendre pour cause de départ.

S'adresser à H. N. Lacroix, 123, rue Wellington, Hull

DEMENAGEMENT

M. le docteur Jos Beaudin établi à Hull depuis 30 ans désire annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général de Hull, qu'il a quitté la pharmacie Faulkner, rue Principale pour aller demeurer dans la maison de feu M. le notaire J. A. Malo, en face du bureau de poste, où il continuera comme par le passé à exercer sa profession. Consultation à toute heure.

Le Congrès de Colonisation

Nous commençons aujourd'hui la publication des délibérations du congrès de colonisation tenu à Montréal les 22 23 et 24 Novembre, emprunté de la Patrie. Ce congrès rapportera des fruits abondants. Nous félicitons l'honorable sénateur Rolland et les officiers de la société générale de colonisation de Montréal du beau résultat obtenu.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Les Gouverneurs du Canada

- Samuel de Champlain, 1608-1629. Charles Huault de Montmagny, 1636-1648. Louis de Coulonge d'Ailleboust, 1648-1651. Pierre de Voyer d'Argenson, 1658-1661. Augustin de Saffray-Mésy, 1663-1665. Daniel de Rémy de Courselle, 1665-1672. Louis de Buade de Frontenac, 1672-1682. Le frère de La Barre, 1682-1685. Jacques René de Brisay de Denonville, 1685-1689. Louis de Buade de Frontenac. (2e fois), 1689-1698. Louis Hector de Callières, 1698-1703. Philippe de Rigaud de Vaudreuil, 1703-1725. Charles de Beauharnois, 1726-1747. Roland Michel Barrin de La Galissonière (adm.), 1747-1749. Pierre de Taffanel de La Jonquière, 1749-1752. De Menneville Duquesne, 1752-1755. Pierre de Vaudreuil-Cavagnal, 1755-1760. Lord Jeffrey Amherst, 1760-1763. James Murray, 1763-1766. Lord Dorchester, 1766-1778. Frederick Haldimand (adm.), 1778-1785. Lord Dorchester, 1785-1796. Robert Prescott, 1796-1799. Sir James Henry Craig, 1807-1811. Sir George Prevost, 1811-1815. Sir John Coape Sherbrooke, 1816-1828. Charles de Richmond, 1818-1819. George Dalhousie, 1820-1828. Matthew Whitworth Aylmer, 1830-1835. Archibald de Gosford, 1835-1838. John George Durhan, 1838. Sir John Colborne, 1838-1839. Lord Sydenham, 1839-1841. Sir Charles Bagot, 1842-1843. Charles-Théophile Metcalfe, 1843-1845. Charles Murray Cathcart, 1845-1847. James Elgin, 1847-1854. Sir Edmund Walker Head, 1854-1861. Charles Stanley Monck, 1861-1868. Sir John Young Lisgar, 1868-1880. Frederick Temple Dufferin, 1872-1878. Marquis de Lorne, 1878-1883. Maguis de Lansdowne, 1883-1888. Stanley de Preston, 1888-1893. Comte d'Aberdeen, 1893-1898. Comte de Minto, 1898.

UN DEMANDE pour le Canada un dépositaire ou un agent général - Monopole de la vente de Polynice Oil - spécialité médicale admise dans les hôpitaux des Etats-Unis et très avantageusement connue au Canada. (Voir aux annonces.) Caution un garantie exigée cinq cent dollars. Position d'avenir, fortune assurée. Dr Alexandre, Spécialiste de Paris, 1218 G St. N. W. Washington, (D. C.)

Confiance méritée

La confiance que toute le monde a dans l'efficacité du BAUME RHUMAL est bien justifiée par les nombreuses cures qu'il opère chaque jour. 25c partout.

LE CONGRES, Suite

Suite de la 1ère page

d'un beau soir d'été. Comment le laboureur élevé au milieu des merveilles de cette grande nature, objet des soins attentifs du créateur, n'aurait-il pas une âme sensible à tout ce qui est beau, grand et noble, une âme toujours préparée pour les vrais combats de la vie, les combats non pour un vil métal, mais les combats pour le triomphe de la vérité.

Veuloir que toute notre jeunesse soit préparée par son éducation à escalader les sentiers tortueux de la finance et du commerce c'est vouloir le faire dévier du rôle qui lui paraît tout tracé par ses succès dans le passé et vers lequel notre devoir est de le pousser avec zèle et persévérance.

Ce qui manque à notre jeunesse pour remplir son rôle, ce n'est pas cette éducation pratique comme on l'entend, éducation (ou mieux instruction) que peuvent se procurer tout ceux qui la désirent. Ce qui lui manque et lui a toujours manqué en réalité, c'est le secours efficace et la direction intelligente pour s'emparer du sol et pour exploiter les inépuisables mines que nous avons sous les pieds et que nous ont léguées nos ancêtres; c'est parce que cet outillage nous a manqué pendant 30 ans que l'émigration aux Etats-Unis a comme une peste cruelle, dépeuplé nos campagnes et encombré les villes d'une foule de dévoyés et de désœuvrés.

Pendant 30 ans nous avons cherché le remède au fléau de l'émigration. Chacun abondait dans son sens et personne ne le découvrait. Aujourd'hui, MM. nous avons trouvé ce remède, nous l'avons sous la main. Ce sont les sociétés de colonisation, bien organisées et efficacement aidées par nos gouvernements. Déjà, l'expérience a montré tout le bien qu'elles peuvent faire. Mais la société a surtout le grand mérite, d'avoir par ses nombreux délégués et ses appels réitérés, éveillé l'attention du pays tout entier sur les ressources que possède la province Québec et si elle n'a pas rempli de colons les vastes champs signalés, elle a au moins, en autant que les moyens le lui ont permis jeté partout ses noyaux de cultivateurs autour desquels iront s'agrouper d'autres délégués, moyens plus puissants permettront de les diriger vers ces centres.

Nous avons de la place pour établir de 7 à 8 millions d'hommes ayant d'être obligés de morceler les terres comme en Europe. Avec de telles richesses, nous nous en sommes plaintes et de porter envie à des carrières qui vaut mieux laisser à d'autres pour le moment, parce qu'elles ne seraient pas aussi avantageuses pour nous que la condition d'agriculteur.

Que le peuple canadien s'empare du sol, voilà sa vocation, son rôle providentiel dans la terre que Dieu lui a donnée. La, il croîtra en nombre et en vertu en pratiquant la justice qui élève les nations et les fils de cette forte race élevés dans nos grandes institutions catholiques, nourris du pain de la vérité, formés à l'honneur et à la vertu, arriveront d'un coup d'aile à la tête de la société et domineront par la science et l'intelligence.

Quelqu'un me dira peut-être: Mais les capitaux, mais tout l'argent de l'industrie et du commerce, laissez-vous donc cela en partage aux étrangers à notre race? A ceci, je n'ai qu'un mot à répondre: L'argent n'est pas du tout ce qui fait la richesse solide d'un pays. Ce n'a jamais été l'argent qui a fait les peuples forts; jamais l'Espagne n'a plus directement travaillé à sa ruine qu'en transportant chez elle à pleins vaisseaux l'or du Pérou et des Antilles. Ce qui fait la vraie richesse d'un pays, ce sont les produits de son sol, exploités avec intelligence.

Vous connaissez, MM. les remarquables paroles de Sully, ministre de Henri IV, roi de France. « L'agriculture et le pâturage voilà les manières de la France ». C'est par l'agriculture qu'il a rétabli les finances du royaume de France ruiné par d'incroyables dilapidations. Henri IV avait recouvré son royaume, mais pauvre et chargé d'une dette de 330 millions alors que les revenus de la France ne dépassaient pas 80 millions. Pour sortir le pays de cet abîme, Sully ne vit pas d'autre procédé à adopter que de développer l'agriculture et de ne pas surfaire l'importance des industries.

L'agriculture est la base des richesses de l'état; c'est elle qui le nourrit, qui alimente le commerce et assure le succès des industries elles mêmes. Qu'on ne s'y trompe pas, tous les progrès vantés dans un pas ne sont que des progrès d'apparence et passagers si l'agriculture y périclite; ils peuvent faire l'admiration de ceux qui se paient des apparences mais qui ne pénètrent jamais au fond des questions d'économie sociale.

Les crises ne sont jamais créées par l'abondance des produits de la terre, tandis qu'elles le sont très souvent par l'excès des produits de l'industrie qui

rompt l'équilibre entre la production et la consommation. Inutiles Sully, aidons à la colonisation, et encourageons tous la classe agricole.

Je le répète, emparons-nous du sol, c'est notre rôle, grandissons comme peuple; remplissons notre pays, prenons de l'expansion et quand la belle province de Québec sera peuplée comme les pays d'Europe, quand toutes nos terres seront mises en valeur, alors nous nous trouverons comme par enchantement tout préparés pour les luttes de la vie.

En terminant, MM., je profite de l'occasion pour payer à la puissante Cie. du Pacifique, un tribut de reconnaissance en retour des services qu'elle a rendu à la société de colonisation.

Sans elle la société n'aurait pas fait la moitié du travail qu'elle a accompli. On peut dire qu'elle a aidé à la colonisation autant que le gouvernement par sa générosité à donner gratis des billets de passage à tous ceux qui s'occupent activement de colonisation et en réduisant pour les colons les prix des billets de passage.

G. DUGAS, Pre. Le président, M. Rolland, remercio chaleureusement l'orateur, puis la première séance prit fin.

LA SOIREE DE GALA La soirée de gala organisée par la Société de Colonisation de Montréal et qui a eu lieu le soir, dans la grande salle du Monument National a obtenu le plus grand succès.

Nous voyions dans la salle trois archevêques, plusieurs ministres provinciaux, plusieurs députés, un grand nombre de membres du clergé, des délégués venant de toutes les parties de la province et l'élite de la société Montréalaise.

L'hon M. J. D. Rolland, président, ayant à sa droite, le lieutenant-gouverneur Jetté, Mgr Duhamel, l'hon M. Déchéne, Sir Alex Lacoste et l'hon juge Langelier; à sa gauche, Mgr Bruchési, l'hon A. Turgeon, Mgr O'Connor, de Peterboro; Mgr Emard, l'hon Jules Tessier. Il y avait encore sur l'estrade M. le recorder de Montigny, le chevalier Drolet Dom Antoine, Abbé Mitré d'Oka, M l'Abbé Marquis, l'hon M. J. E. Robidoux, Hon M. J. W. Stephens, M le vicair général Racicot, Son Honneur le juge Loranger, M. Lomer Gouin, M. P. P. MM. J. Brunet et Olivier Faucher, directeurs de la société, et autres.

Remarqué dans l'auditoire. M. l'abbé Colin, les RR. PP. La. combe, Blais, Lacasse, Lizotte, de Roberval, M. Siméon Lesage, M. l'abbé Gagnon, curé de Port Daniel, P. Q., M. le curé Pelletier, de St Alexis de Métapédia. M. S. Dufault, assistant commissaire de la colonisation, M. J. N. Castonguay, le Dr J. G. Jacques, M. Froileveau, M. Porcheron, juge Desnoyers, MM. les Abbés Boucher et Cébron, d'Arundel, le R. P. Couet, du Nominique, chanoine Vézina de Rimouski, représentant Mgr Blais, J. P. Tarlivel, de la Vérité, M. l'abbé Filiault, P. S. S., M. le curé Auclair, de St Jean Baptiste, M. l'abbé Chevrier, P. S. S., M. J. M. A. Denault, M. D. Parizeau, M. l'abbé Choquette, M. J. E. Hébert, du Pacifique Canadien, M. Conture, N. P., M. Arthur Buies, M. C. B. Major, M. P. P., l'hon M. Cormier, C. L., MM. Hardy et Dupont agents de la compagnie du chemin de Québec et Lac St Jean, L. E. de Carufel, M. C. Beausoleil, le Dr T. A. Brisson, le Dr Mount, M. N. Pagé, du SPECTATEUR, de Hull, M. l'abbé A. Desrosiers, M. J. X. Perrault, l'hon P. E. Leblanc, M. J. G. H. Bergeron, le R. P. Blais, missionnaire colonisateur du Nord-Ouest, et l'hon A. Nantel, M. Robert Bickerdike, Gadrory Langlois, Bruno Wilson et autres.

Un grand nombre de dames étaient aussi présentes. La scène sur laquelle avait pris place M. le président et les personnages distingués que nous avons nommés plus haut, était magnifiquement décorée. On y voyait des plantes en abondance ainsi que deux charrues, emblèmes de la société. En avant de la scène nous voyions aussi des armes de la Société de Colonisation.

La soirée commença par une chanson canadienne. « Byton, c'est un joli place », chantée pour la première fois à Montréal. Le chœur d'amateurs qui avait bien voulu prêter son généreux concours était sous la direction de M. Morache.

M. le Président souhaita alors la bienvenue à toutes les personnes présentes, puis lut à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté l'adresse suivante:

ADRESSE AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR A Son Honneur LOUIS AMABLE JETTÉ, Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Patron de la Société Générale de Colonisation et de Rapatriement. Qu'il plaise à Votre Honneur, Il y a environ un quart de siècle, un grand patriote avait jeté ce cri: « Emparons nous du sol » et en même

temps, il invitait la population des villes à aller coloniser cette immense région qu'on est convenu d'appeler le Nord-Ouest provincial. C'était un cri de ralliement, mais un ralliement qui s'adressait à tout le monde. Donc, pas d'exclusion, pas de favoritisme, pas de préférence.

C'est alors que fut créée la Société de Colonisation du diocèse de Montréal sous le patronage du regretté Mgr Fabre archevêque.

Cette société a commencé le mouvement et à fait un travail très considérable. La Société actuelle, celle qui vous a invité à honorer cette soirée de votre présence, est la continuation de la première. Notre but est de développer les régions inhabitées de la province, et ces régions sont immenses, puisqu'elles sont plus grandes que la partie habitée. Dans ce but, nous avons établi un bureau où nous distribuons les renseignements que peuvent désirer ceux qui entendent se diriger vers les nouvelles colonies, et nous publions un journal destiné à tenir la population au courant de nos travaux et des progrès de la colonisation.

Depuis dix ans, la Société a favorisé la colonisation de plus de vingt cantons et a dirigé mille familles vers ces régions nouvelles.

C'est assurément un résultat qui ne manque pas d'importance, mais il ne satisfait pas les vœux que forme la société. Il y a encore un territoire immense à coloniser, il y a encore des terres innombrables à cultiver, et les bras manquent. Que de gens oisifs dans les villes qui seraient utilement employés dans nos colonies.

Je vous ai indiqué là, Votre Honneur, la raison déterminante du Congrès qui s'ouvre ce soir sous vos auspices et sous ceux de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. La population ne connaît pas assez les travaux que nous avons faits, ni les ressources que nous offrons, ni les moyens dont nous pouvons disposer. Nous avons voulu réveiller l'opinion publique, secouer l'esprit de torpeur qui engourdit un grand nombre de nos concitoyens, et cela par le moyen d'un grand congrès de colonisation qui va réunir beaucoup d'hommes éminents et dont la voix éloquente montrera au peuple le patrimoine que la Providence lui réserve et sans lequel chacun peut aller se choisir un héritage pour ses enfants.

La présence de Votre Honneur contribuera sans aucun doute à faire comprendre à la population l'importance de notre œuvre, laquelle est assurément une œuvre nationale; et la Société de Colonisation éprouve un vif sentiment de reconnaissance à l'égard de Votre Honneur pour avoir bien voulu venir relever cette soirée de votre présence. Nous savons que vous portez depuis longtemps un très grand intérêt à notre œuvre et vous nous en donner une nouvelle preuve par l'éclat qu'ajoute votre concours aux travaux de ce congrès.

Veillez accepter l'expression de cette reconnaissance que je formule au nom du bureau de direction de la Société.

Secrétaire, L. E. CARUFEL, Président, J. D. ROLLAND.

DISCOURS DE SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR JETTÉ

M. le Président, Messieurs, Mesdames,

Si ma présence à cette première séance du Congrès de Colonisation peut avoir le résultat que M. le président veut bien lui attribuer, je serai très heureux, messieurs, d'avoir si facilement aidé à votre œuvre en remplissant un devoir qui m'est tout particulièrement agréable. La tâche que vous poursuivez, messieurs de la Société Générale de Colonisation et de Rapatriement, est, en effet, en dehors de toutes contestations et de toutes controverses; elle s'impose à toutes les opinions et à tous les partis, et nul ne saurait y être indifférent s'il aime véritablement son pays.

Et, pour ma part, ce n'est pas aujourd'hui seulement que je m'y intéresse. Laissez-moi vous dire qu'il y a près de quarante ans, j'étais humble secrétaire de la Société de Colonisation du district de Montréal, qui avait pour président un des hommes les plus remarquables que notre pays ait produits, l'honorable T. J. J. Loranger.

C'était, pour ainsi dire, au début des efforts tentés pour enrayer ce mouvement d'émigration aux Etats-Unis qui nous a fait perdre tant de centaines de mille de nos compatriotes, qui font aujourd'hui bénéficier l'étranger des trésors de leur intelligence et de leur énergie. Tout le monde sentait qu'il fallait faire quelque chose pour remédier à ce mal qui grandissait toujours; mais aucun plan défini n'avait encore été formulé, et les efforts perdaient leur efficacité à raison de l'absence d'une direction uniforme acceptée. Notre société, je dois le reconnaître, était donc plus patriotique que colonisatrice et, dans notre désir de travailler à l'œuvre commune, nous n'hésitions

POLYNICE OIL

REMEDE FRANCAIS

A l'usage externe, connu de l'univers entier pour son efficacité et incontestable.

Adopté dans les Hôpitaux de Paris, Europe et Et Guérison Pour: Phumatisme, Lumbago, Névralgie, Dyspepsie, diés inflammatoires.

VILLE DE MONTREAL, CANADA. EXPERIENCES FAITES A L'HOPITAL CIVIL

Il me fait plaisir, après m'être rendu compte de l'efficacité physiologique et thérapeutique de Polynice Oil de lui donner mon attestation d'une manière consciencieuse.

En maintes et maintes circonstances depuis l'automne dernier j'ai assisté à l'application de Polynice Oil, soit dans le cas de rhumatisme, d'inflammation de poumons, dyspepsie, etc., et vraiment, tout médecin que je suis, je dois m'incliner et dire bien sincèrement que j'ai été chaque fois émerveillé de l'efficacité si prompte et de la cure radicale des maladies ci-haut mentionnées.

Je dois dire en outre que cette spécialité si efficace n'a aucun effet délétère quelconque.

(Signé) DR NAIRNE BLACKBURN, Médecin de l'Hôpital Civil, Montréal.

Colonel Hughes, chef de police, Montréal.—Je puis recommander Polynice Oil aux personnes atteintes de rhumatismes. J'ai pu me rendre compte personnellement de son efficacité que je ne saurais trop louer.

(Signé) G. HUGHES, Colonel.

Le Dr Gadbois, rue Cadieux, Montréal, dit:

Les nombreux cas de rhumatisme et d'autres maladies que j'ai vu guérir par Polynice Oil me permettent de dire que cette nouvelle découverte médicale française n'a pas besoin de recommandations. Elle se recommande d'elle-même par son efficacité, et lorsqu'elle sera mieux connue, sera employée dans presque toutes les maladies.

M. Charbonneau, hôtelier, coin des rues Fortier et Cadieux, Montréal: Qu'il me suffise de dire, comme je suis prêt à l'attester sous serment, que je

considerais mon fil comme perdu, en chambre depuis six resté 22 jours à manger. Je l'ai fait soigner par traitement Polynice Oil; et après il quittait la chambre une huitaine de convalescence il était complètement guéri. A cette déclaration sincère et heureuse que je suis de la faire, j'ajoute que Polynice Oil dont l'efficacité est si merveilleuse devrait être appelée à remplacer tout les médicaments, ainsi on éviterait bien des souffrances aux malades et des dépenses inutiles.

(Signé) CHARBONNEAU, Hôtelier. M. Leduc, banquier, 56 rue St. Jacques, Montréal: Je soussigné déclare et certifie vu'étant atteint de rhumatisme aigu et inflammatoire me retenu au lit depuis plus de trois semaines et me mettais dans l'impossibilité de remuer ni bras ni jambes, j'ai eu recours à Polynice Oil. Vingt-quatre heures après l'application j'ai été débarrassé des douleurs atroces desquelles je souffrais depuis le commencement de cette terrible maladie, et j'ai pu dès le lendemain continuer à vaquer à mes occupations journalières, étant complètement guéri. Je ne saurais trop recommander à toutes les personnes atteintes de rhumatisme de recourir à Polynice Oil dont l'efficacité est merveilleuse.

(Signé) A. LEDUC, Banquier.

John Hopkins University, Baltimore, 5 avril 1897.

Les expériences faites ici à l'hôpital avec Polynice Oil et dont j'ai été témoin, ayant très bien réussi, je recommande ici ce remède dans tous les cas de rhumatisme.

(Signé) DR F. L. ROGER.

Envoi franco par la Poste contre 50 cents en mandat poste. DR. A. ALEXANDRE, Spécialiste de Paris, 1218, G St. N. W. Washington, D. C. Exigez sur chaque flacon le nom de l'adresse ci-dessus, il se fait et se vend beaucoup d'imitations. Prière de les signaler Récompense.

pas à faire rentrer dans ses tribulations tout ce qui vous paraissait tendre de près ou de loin au but final que nous nous proposons, la conservation de la nationalité française sur ce continent. C'est ainsi que nous avions été heureux, à la demande de M. l'Abbé Belcourt, d'accorder une aide assez considérable à la fondation d'un collège à Memorandumcook, pour nos frères acadiens du Nouveau-Brunswick, et, vers le même temps, d'offrir un banquet à cet ami dévoué et fidèle de notre pays.

M. Rameau, lors de sa première visite au Canada. Je me rappelle même à propos de ce banquet, qu'en proposant la santé de notre hôte, notre président avait prononcé un de ses discours si pleins de verve et d'esprit dont il avait le secret et que, pendant près d'une heure, il nous avait tenus sous le charme de sa parole avec tant d'aisance et de naturel que M. Rameau était parti convaincu que tous les Canadiens devraient être des orateurs et que, dans tous les cas, ce n'était plus à Paris, mais à Montréal, que l'on pouvait dire que l'esprit court les rues.

Aujourd'hui, messieurs, profitant de l'expérience des tentatives antérieures, vous avez l'avantage de pouvoir diriger vos efforts avec une sûreté de vue qui nous manquait jadis et qui est un des principaux éléments de votre succès. C'est une supériorité que je suis heureux de vous reconnaître; mais en me rapportant à cette époque de jeunesse et de dévouement, il me semble aussi que je puis dire, sans craindre de vous offenser, que notre ardeur pour la cause que nous voulions servir devait être égale à la vôtre. Aussi est-ce un désir sincère l'être utile à votre Société que j'en ai accepté le patronage.

L'œuvre à laquelle vous vous dévouez messieurs, est à la fois patriotique et sociale. Alarmés à bon droit du mal que nous fait une émigration que rien n'exuse aujourd'hui, vous avez entrepris, d'abord de conserver au pas et à l'agriculture ces nombreux essais de jeunes hommes robustes que produisent chaque année les vieilles paroisses, puis de ramener à la patrie ceux que nous regrettons si vivement. Vous ouvrez devant eux ce beau domaine que nous possédons en arrière de nos défrichements actuels, vous les y invitez, vous leur en facilitez l'accès, vous les aidez à le mettre en rapport, à le féconder de leur labeur, de leur travail. Vous assurez donc pour la province un développement dont bien peu d'années suffiront à démontrer les merveilleux résultats et vous préservez ces fils vi-

goureux de notre sol des dangers inévitables d'un contact forcé avec tant de populations diverses qui malheureusement n'ont pas toutes conservé la saine rusticité des nations agricoles.

Développer l'agriculture du pays est sans contredit le plus sûr moyen d'assurer sa prospérité. Or coloniser, c'est cultiver. Les Romains appelaient colons ceux à qui ils confiaient la culture de leurs terres et même ceux qui se livraient à l'agriculture pour leur propre compte. Et on sait combien l'agriculture est honorée chez eux; c'était la plus considérée de toutes les professions; on y revenait de prédilection même après avoir fait fortune dans une autre carrière, et les empereurs employaient souvent leurs richesses en entreprises sur leurs domaines ruraux.

Qui donc pourrait hésiter à vous aider dans l'accomplissement de la grande et noble tâche que vous vous êtes tracée?

M. le président le grand citoyen auquel vous avez fait allusion, le curé Labelle, avait compris, le premier, que cet immense territoire situé au Nord-ouest de notre province ne devait pas rester fermé et inculte; que la Providence qui nous a si merveilleusement conservés, pendant une période plus difficile, n'a pas inutilement doué de qualités exceptionnelles d'endurance et d'énergie, et que le dépeuplement anormal que nous avons subi du côté sud ne pouvait être réparé et compensé que par le repeuplement régulier du côté nord. Apôtre et grand patriote, il s'est mis à l'œuvre pour réaliser l'idée grandiose qu'il avait conçue, prêchant cette nouvelle croisade de la colonisation, y consacrant toute l'énergie de son âme, tout l'ardeur de son cœur, toutes les forces de sa puissante organisation physique. Il nous a donné ce qui nous manquait, un programme, court mais éloquent: « Emparons nous du sol! » Puis, après nous avoir habitués à marcher à sa suite, il a tombé avant d'avoir accompli toute sa tâche, mais nous laissant pénétrés de l'importance de son œuvre et vivifiés de son esprit.

Votre Société, M. le président, s'inspire de ce grand exemple, elle a adopté le programme de ce grand citoyen, elle entend l'exécuter. Vous avez compris que le curé Labelle était un de ces hommes privilégiés à qui il est parfois donné de voir dans l'avenir et d'y tracer à leurs compatriotes comme en temps de révélation bibliques, la

Suite sur 3ème Page

L'EDEN

LA METAIRIE

Au bout de la sente fleurie,
Sous les premiers arbres du bois,
Elle étage ses sombres toits
L'hospitalière métairie
D'épais massifs de coudriers
Cachent les vieux murs des étables ;
Parmi les cimes des érabes,
S'écailent les hauts pigeonniers.

Sur le chaume plaqué de mousse,
Ou la giroflée au printemps
Arbore ses ors éclatants,
La graine vagabonde pousse.
Dans l'ombre tiède de ses trous
Bordés d'herbe et de plantes grêles,
Les moineaux et les hirondelles
Savent combien les nids sont doux.

Sur les pignons qui se cravassent,
Escaladant le lierre obscur,
Les piquets de rose et d'azur,
Les liserons hardis s'élancent,
Les antiques puits, qui semblent las
De faire grincer ses ferrailles,
Aux parfums de ses murailles
Aux grappes blanches d'un lilas.

C'est un mouvement tout est joie
Dans la cour au pavé herbeux ;
Le maître gourmande ses bouefs,
Le coq chante, le chien aboie ;
Sur l'appui des chassés branlants,
Le pigeon familier roucoule,
Vers la salle basse une poule
Guide ses poussins turbulents.

Dans un coin d'ombre une fillette,
Oubliant de tirer ses bas,
Attache en riant ses éclats
Des fleurs au cou d'une chevette...
Gravement, sa sœur tient conseil
Avec la chatte qui rouronne ;
Sur le seuil, laieule fredonne
Un refrain, le dos au soleil.

REPONSES AUX CORRESPONDANTS

Sousis 1 — Je dois vous dire qu'au trefois dans beaucoup de paroisses il y avait des confréries de Sainte-Catherine. Quand venait le 25 Novembre, jour où l'on fête cette sainte comme vous le savez, c'était, à la doyenne de la confrérie c'est-à-dire à la plus vieille fille (puisqu'il y a toujours eu une patronne des demoiselles) qu'était réservé l'honneur de parer l'image de la sainte, et particulièrement de lui mettre sur la tête une couronne de fleurs.

Quand donc on voyait une fille persister volontairement ou contre son gré dans le célibat on disait d'elle : "Elle coiffera Sainte-Catherine," parce qu'elle avait chance de devenir doyenne. La locution s'est ensuite étendue à toutes les filles qui passent l'âge ordinaire du mariage.

2 — Quant à l'autre expression, "Si notre général ne s'est pas couvert de gloire, au moins s'est-il couvert de farine," elle fut dite à propos du duc d'Angoulême, gouverneur de Bretagne, et plus tard ministre de Louis XV, au cours d'une invasion des Anglais sur les côtes de France, s'était caché un jour de combat dans un moulin.

Gentiane — L'adoption des façons anglaises nous enferme dans un silence glacial, hanté, vis à vis des gens de notre classe, qui ne nous ont pas été présentés et de ceux qui n'appartiennent pas à notre monde (comme on dit aussi sottement qu'insolément).

Pauvre Gentiane, on s'imagine aujourd'hui qu'il est impossible de combiner l'affabilité avec la dignité, et ces qualités si françaises, la grâce et l'aménité, vont disparaître de nos mœurs. C'est à nous, femmes, à sauver notre vieux renom de courtoisie.

Sachez bien, chère amie, qu'on ne se compromet pas pour adresser la parole à une inconnue, voire à une inconnue, rencontré dans un salon où l'on est en visite comme lui. Secouez, chère amie, cette gaucherie ou cette réserve outrée qui nous empêche de parler à votre voisin ou de répondre à notre voisin.

Dans un wagon, même, s'il est sot d'engager avec des étrangers des conversations familières, de leur raconter ses affaires de famille, il est stupide de n'oser prononcer un mot obligeant, même aimable, si la circonstance s'y prête. Cela ne mène à rien, quand on n'aient rester dans les limites voulues.

Toutes les fois qu'on peut donner une marque de sympathie humaine à son semblable il n'en faut pas négliger l'occasion. Tel est des âmes si tristes, si malheureuses, qu'un doux sourire, une bonne parole, sont comptés par elles comme un bonheur. Et nous refusons cette aumône du cœur, qui n'est pas plus notre dignité féminine que l'aumône en espèces sonnantes n'est une véritablement notre fortune.

Animée de ces sentiments, une femme ne sortira pas plus d'un magasin sans remercier ni saluer la personne

PARALYSIE PARTIELLE

Un gros rhume porte une grave atteinte à la santé d'une mère de famille. — Paralyse partielle suivie d'évanouissements. — Les médecins ne réussissent pas à la soulager. — Les Pilules Roses du Dr Williams lui rendent la santé.

Le public de Brookholm, faubourg d'Owen Sound, s'agite au sujet des cures étonnantes opérées par les Pilules Roses du Dr Williams. On montra à un journaliste de Toronto, qui était venu passer quelques jours dans ces parages, une maison sur un coteau d'où la vue domine la belle baie d'Owen Sound, lui disant qu'il apprendrait quelque chose sur une cure effectuée par les Pilules Roses du Dr Williams. Il s'y rendit et apprit par M. T. F. Goodfellow, le propriétaire de cette agréable résidence, les faits suivants.

"Ma femme doit dans une vaste mesure sa santé actuelle aux Pilules Roses du Dr Williams," dit M. Goodfellow. "Le 12 Juillet 1895, Mme Goodfellow fit une excursion en bateau à Collingwood et revint avec un gros rhume qui se transforma en paralysie du côté droit et du bras. Avec cela il lui prenait des étourdissements et des faiblesses qui lui faisaient perdre connaissance. La paralysie l'avait rendue incapable de soulever de la main gauche le moindre poids. Elle fit venir les médecins et se conforma à leurs prescriptions, mais c'était peine perdue ; son état était toujours le même. La maladie de Mme Goodfellow, qui est mère de trois enfants et doit prendre soin d'eux et de son ménage, était un sujet d'embarras et d'affliction pour la famille. La paralysie et les évanouissements l'ont affligée huit mois durant, lorsqu'une de ses amies la pressa d'essayer une boîte des Pilules Roses du Dr Williams. Pour lui faire plaisir elle consentit à en acheter quelques boîtes. Après les avoir prises, il y eut un mieux sensible. Les faiblesses étaient moins fréquentes, le côté et le bras avaient gagné en force, et elle était enchantée du résultat. Après avoir fini la sixième boîte elle cessa le remède, ne sentant plus aucun mal. Mais plus tard quelques-uns des vieux symptômes se firent sentir de nouveau. Elle en acheta une nouvelle provision et recommença le traitement ; à sa grande satisfaction ces bonnes petites pilules firent de nouveau cesser le mal et elle en prolongea l'usage assez longtemps pour l'extirper complètement. Il y a de cela un an et demi et c'est à peine qu'elle s'est aperçue une couple de fois de quelques légers symptômes de sa maladie d'autrefois, lesquels ont cessé de suite sous l'effet de quelques doses du même remède. Mme Goodfellow est fermement convaincue qu'elle doit sa santé actuelle aux Pilules Roses du Dr Williams. et elle les recommande avec enthousiasme à ses amies et à ses connaissances.

REPONSE DE SA GRANDEUR

En réponse à cette adresse, Sa Grandeur Mgr Bruchési a prononcé l'allocution suivante :

M. le Président,

Je regrette de ne pouvoir, en cette circonstance, évoquer des souvenirs comme ceux que j'appellais, il y a un instant, M. le lieutenant gouverneur. Mais il y a quarante ans, je ne pouvais pas savoir qu'il existait à Montréal une Société de Colonisation.

Je sais qu'il y en a une aujourd'hui et j'ai été heureux d'en accepter le patronage.

Elle se propose une œuvre que vous avez appelée avec raison religieuse et nationale et qui, à ce double titre, se recommande hautement au zèle et à la sympathie de tous.

Mon concours bien sincère lui est assuré ; ma parole, ma plume et ma bourse, autant qu'il se pourra, seront à son service et je puis ici sans crainte promettre en même temps l'appui non moins dévoué de mon clergé.

Le clergé, M. le président ce n'est pas moi seul, qui le dit, c'est tout notre peuple, a été le premier à l'œuvre, dans nos campagnes et dans nos villes, partout où il y avait du bien à accomplir, et il ne fallira pas plus dans l'avenir que dans le passé à son devoir.

Suite de la 2ème page

La religion et la patrie sont deux choses qui ne peuvent se séparer nulle part et dans notre Canada moins qu'ailleurs, si nous voulons rester fidèles aux traditions de notre berceau.

Nos pères qui vinrent ici fonder une colonie n'y apparurent pas comme de simples explorateurs, mais vint tout comme de fiers chrétiens.

Ils s'emparèrent du sol au nom du roi du ciel, en même temps qu'au nom du roi de France et, à côté du drapeau fleurdelisé, ils plantèrent l'étendard de la croix. Ils baptisèrent nos fleuves et nos rivières, en leur donnant des noms de saints et voulurent mettre notre ville sous la protection de la Vierge Marie.

Vous désirez coloniser, vous aussi, Messieurs, et vous désirez le faire avec la pensée religieuse et patriotique de nos pères : votre devise m'en est une preuve : "Crucé et Aratro."

Coloniser, c'est comme vous le dites agrandir notre Province, attacher nos compatriotes à ce sol si beau et si fertile, défricher nos immenses forêts, y faire surgir des paroisses nouvelles, nous fortifier comme race, étendre le règne de l'Eglise.

L'œuvre est belle, je pourrais dire qu'elle est sainte.

Qu'elle soit prospère, que nos vœux ardents se réalisent ; plus tard après nous, des villes, des diocèses auront remplacé les vastes solitudes et les forêts vierges d'aujourd'hui, et votre mémoire sera bénie. MM., sous le dôme des cathédrales dont vous aurez en quelque sorte jeté les fondements.

Et maintenant, comment mener à bonne fin une telle entreprise ? Quelles mesures adopter ? D'après quel plan travailler ? Voilà des questions que vous étudiez et auxquelles vous répondez pendant les diverses séances de ce congrès. Mais le gage assuré du succès, il sera, n'en doutez pas, dans un courage persévérant, dans l'oubli des intérêts personnels et la recherche du bien public ; dans la générosité et le désintéressement ; dans l'amour de la religion et le zèle de la foi ; qualités et vertus qui font les vrais patriotes et les vrais chrétiens.

Après l'éloquent discours de Sa Grandeur, M. Ed. Lebel, l'excellent chanteur que maintes fois nous avons applaudi, à rendu avec âme, la chanson de sir George Etienne Cartier : "O Canada, mon pays, mes amours". M. Emery Lavigne l'accompagnait au piano. M. Lebel rappela par la foule, à chanté avec un égal succès, une romance fort goûtée.

M. le Chevalier G. A. Drolet présenta alors à l'hon. M. Turgeon l'adresse suivante :

A l'honorable ADELARD TURGEON,
Commissaire de la colonisation et des mines pour la province de Québec

Monsieur le ministre,

Nous profitons de la présente circonstance pour vous offrir, au nom de notre société, l'expression de notre profonde gratitude, pour la sympathie ardente et éclairée que vous n'avez cessé de témoigner à l'œuvre patriotique que nous est chère, et que vous lui avez si généreusement continuée depuis que vous présidez au ministère de la colonisation.

En votre personne, monsieur le ministre, nous entendons remercier également et de tout cœur, vos honorables collègues, qui approuvent et secondent vos nobles efforts. Ils le méritent. Permettez-nous aussi de rappeler le souvenir de vos devanciers, dont nous poursuivons et développez, avec tant de sollicitude, les traditions en faveur de l'expansion colonisatrice.

Veillez nous permettre M. le ministre, de joindre à ce remerciement une demande. Nous croyons l'occasion pour se faire éminemment propice, car bientôt, nous vous prouverons, par les travaux de ce congrès, que l'opinion publique est avec nous pour inviter l'Etat à continuer sa protection à la grande œuvre de la colonisation.

Cela ne veut pas dire, M. le ministre, que nous songions à encourager la funeste erreur qui consiste à tout demander, à tout exiger du concours officiel de l'Etat, seul ; au contraire, nous voulons travailler à affirmer de plus en plus que la participation de l'initiative individuelle doit s'unir au concours de l'Etat pour assurer le succès de la colonisation.

Néanmoins nous faisons des vœux pour que le gouvernement continue à contribuer, pour une large part, à cette œuvre nationale, notamment pour le tracé de l'établissement des voies ferrées et des chemins de colonisation, pour la protection légale des colons, etc., etc.

Votre attitude passée, M. le ministre, nous est un sûr garant de votre bienfaisant concours pour l'avenir.

C'est avec une satisfaction bien vive que nous en acceptons l'augure.

La société générale de Colonisation et de Rapatriement de la province de Québec.

L'honorable ministre de la colonisation et des mines se leva alors et fit un de ces discours dont seul il a le secret. Voici cette pièce d'éloquence dans son entier :

LA LUMIERE ELECTRIQUE

Est plus populaire que jamais. Cela est prouvé par le grand nombre de lumières que nous avons posé durant cette saison.

EN SEPTEMBRE..... 1061
EN OCTOBRE..... 1435

Faites poser maintenant vos ETALAGES ELECTRIQUES et vos ENSEIGNES ILLUMINEES.

OFFICE
Bâtisse de
l'Hotel Russell.

THE OTTAWA ELECTRIC COMPANY.

IL FAUT ALLER CHEZ J. R. McNEIL, LE TAILLEUR POPULAIRE

POUR : V HABILLEMENT DE PREMIERE CLASSE
COUPE GARANTIE ET FINI PARFAIT

203 RUE SPARKS OTTAWA, ONT.

DISCOURS DE L'HON. A. TURGEON

Qu'il plaise à Votre Honneur, Messieurs et Messieurs,

Les paroles que vous venez de m'adresser, Monsieur le Président, ne sauraient me laisser indifférent. Elles sont pour moi une appréciation trop indulgente peut-être, mais, à coup sûr, très flatteuses de mon travail comme Commissaire de la Colonisation.

Votre Société — je suis heureux de le reconnaître à cette séance d'inauguration d'un congrès dont elle a pris l'initiative — m'a toujours donné son concours le plus entier et j'ajouterai le plus effectif. Vos efforts, quoique portant sur tous les grands centres de colonisation de la Province, se sont plus spécialement concentrés sur la région de Montréal, et vous m'avez aidé à réaliser un rêve — depuis longtemps exprimé par tous les amis de cette grande œuvre — réforme encore incomplète, mais que j'accomplirai avec le temps, vous m'avez aidé à soustraire la colonisation aux influences pernicieuses de la politique.

Jusqu'ici, les zélés absolument désintéressés, ceux qui voient dans le défrichement de nos forêts quelque chose de plus qu'un vulgaire patronage ministériel, ont réclamé deux choses ; la distinction entre les travaux de voirie dans les vieilles municipalités de ceux des localités nouvelles, de manière à ce que les octrois votés par la Législature ne soient pas détournés de leurs fins légitimes, et, en second lieu, ne laisser à la députation qu'un contrôle très indirect sur ces octrois ; en d'autres termes que toute demande de secours soit traitée suivant son mérite intrinsèque et non d'après les influences qui l'appuient.

Ces justes revendications ont-elles été entendues ? J'ose affirmer que jamais les influences politiques n'ont eu aussi peu de poids sur les décisions du département que pendant la dernière année, et je fais cette affirmation,

Suite au prochain numéro

St. Félix du Cap rouge

La grippe guérie

Je souffrais tellement de la grippe que j'étais complètement découragé. La vie m'était un véritable fardeau. Je n'étais capable de moindre effort et la moindre difficulté me semblait un obstacle insupportable. En outre, mes forces, diminuant de jour en jour, me causaient de grandes craintes, car je croyais devenir consumptif.

Heureusement, une de mes amies me conseilla d'essayer le Vin Morin Créosoté appelé autrefois Vin à la Créosote de hêtre et aux hypophosphites. Moi un peu sceptique et qui n'avais eu jusque là que du dégoût pour tous les remèdes, je pris cependant le parti d'essayer une bouteille en observant la direction à la lettre. Après quelques jours d'usage, j'ai été étonné de constater les effets prompts et efficaces de ce remède facile à prendre et ne fatiguant aucunement l'estomac et les organes digestifs.

J'en continuai l'emploi, et dans peu de temps j'étais complètement guéri. Je certifie que ce spécifique est on ne peut plus recommandable dans des cas semblables, et je me crois redevable envers le public en faisant connaître les résultats étonnants qu'il a produits chez moi je reste persuadé que ce puissant reconstituant produira un grand nombre de guérisons.

Nme L. M.

Pourquoi ?

Pourquoi souffrir quand on a à sa portée le BAUME RHUMAL qui supprime la toux, le rhume, un rien de temps.

NOTES DE HULL

— Les assises criminelles s'ouvriront demain à Hull, sous la présidence de l'hon. juge Lavergne.

— M. Bonhomme, surintendant de "L'Alliance Nationale" est actuellement à Hull.

— Le constable Legault a été réintallé dans ses fonctions.

— M. P. H. Charron, fait construire un vaste magasin au coin des rues Wellington et du Lac.

— Le notaire Raby, de St André Avellan, était de passage à Hull hier.

— Une vingtaine de travailleurs sont partis pour les Etats-Unis, cette semaine.

— Le conseil de ville siégera la nuit soir.

— M. le notaire Labelle est de retour de Montréal.

— Toutes les scieries des chaudières sont fermées.

— M. et Madame Eugène Philion sont de retour de leur voyage de noces.

— Le grand Syndicat St Joseph est en difficulté financière.

— M. Joshua Ellard, préfet du comté d'Ottawa était à Hull, hier.

— La cour supérieure siège actuellement sous la présidence de l'hon. juge Lavergne.

— Il y aura une grande soirée dramatique à la salle de la Jeunesse, dimanche, le 11 décembre. Voir les programmes.

— Mme. Johnney Asselin, de Lewiston, Maine, est en promenade à Hull, chez son père M. Noël Lavasseur.

— M. H. N. Lacroix, qui s'est fait naturaliser sujet britannique le 15 Novembre dernier vient d'être nommé Huissier de la Cour Supérieure pour le District d'Ottawa, par son Honneur le juge Lavergne.

Dorénavant M. H. N. Lacroix s'occupera de collection activement et ira percevoir à domicile les dettes qu'on lui mettra en mains. Il a ouvert un bureau au No. 123 Rue Wellington Hull.

En outre, il achètera des billets, des jugements de livres de faillites etc., etc. Créanciers à l'œuvre !

BROMA

puissant tonique reconstituant du sang et des nerfs qui donnent force, vigueur et santé

Le Broma est un tonique stimulant et digestif qui guérit la faiblesse, anémie chlorose, tuberculose, épuisement nerveux, dyspepsie, etc.

En vente partout.

HOMMES FAIBLES

jeunes et vieux — Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité — faiblesse, impotence, débilité, perte de mémoire, etc. — Bandes de succès en Europe. Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles", gratis sur demande.

PASTILLES DE JEAN

\$1.00 le flacon. Par la mail, cashé, franco de port. Seuls dépositaires : Cie Médicale du Dr. Jean. Adresse : B. Poste Boite 187, Montréal, Can.

En vente chez : R. A. Heimer, pharmacien.

HULL. P. Q.

Quand vous allez en quelque part, soit en bateau ou en chemin de fer, achetez vos billets à l'avance au bureau du Pacifique, No 154 rue Principale, Hull. Billets vendus pour n'importe quelle station du Canada et des Etats-Unis.

CARTES PROFESSIONNELLES.

AVOCATS

ROCHON & CHAMPAGNE
AVOCATS.
A. Rochon, C.R. L. N. Champagne M.P.,
No. 244 Rue Principale.

MAJOR & GOYETTE
AVOCATS
B. Major M. P. P.—
H. A. Goyette, C. R.,
Henry Aylen, Arnold W. Duclos.

AYLEN & DUCLOS,
AVOCATS, Etc., Etc.
Pour la Province de Québec
BUREAUX: Carleton Chambers, rue
Sparks, Ottawa, Ont., et 230 rue
Principale, Hull, Qué.
TÉLÉPHONE (Ottawa No 963
Hull No 909.

C. J. BROOKE,
AVOCAT.
163 Rue Principale.
N. B.—ARGENT À PRÊTER

NELLIS & MONK
Avocats, Procu. e Notaires
22 RUE METCALFE
OTTAWA

P. FORAN, M. A., Q. C.,
AVOCAT.
226 Rue Principale,

MCCONNELL, B. C. L.
AVOCAT.
146, Rue Principale.

X. TALBOT,
AVOCAT.
Bloc Goyette, Rue Principale.

M. McDUGALL, C. R.
AVOCAT.
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale
Hull.

GEO. C. WRIGHT,
AVOCAT.
Rue Principale, Hull, Téléphone No. 1173
Argent à Prêter.

J. E. E. LEONARD, L. L. B.
AVOCAT.
77, rue St-Jacques
Montréal

NAPOLÉON CHAMPAGNE
AVOCAT
No 228 Rue Principale,
Hull, Qué.

L. LEDUC, L. L. B.
AVOCAT
STE SCHOLASTIQUE
District de Terrebonne, P. Q.

NOTAIRES
A. LABELLE,
NOTAIRE
No. 204 Rue Principale.

MEDECINS
Dr ALEX OUMET
No 111 RUE PRINCIPALE
HULL.

Dr S. P. COOKE
occupera à l'avenir son bureau
et sa résidence privée au No. 377 rue
Sparks, coin de la rue Bay, Ottawa.
Les heures de bureau seront de 9 à
11 a. m., de 2 à 3 et 7 à 9 hrs. p. m.
Téléphone 1081.

Dr URGEL ARCHAMBAULT
Médecin-chirurgien, gradué "cum
laude" de l'Université Laval de Qué-
bec, a déménagé son bureau de la rue
Brewery à l'ancien bureau de M. C.
P. Major, Avocat No. 126 rue Princi-
pale Coin de la rue Duke, Hull.

Dr J. E. FONTAINE
Gradué de l'Université Victoria, 1891
No. 253 Rue PRINCIPALE, HULL
Ancienne résidence du Dr. Leandrin,
Consultation à toute heure.

D. S. STACKHOUSE & F. L. S. D. S.
D. S. L. D. S.
D. S. STACKHOUSE & FILS
DENTISTES
BUREAU:—Près du bureau de Poste,
rue Principale, Hull, 27 Oct. 1898.

CONTRACTEURS
Viau et Lachance
ENTREPRENEURS
HULL, QUE

JOS. BOURQUE
ENTREPRENEUR
Édifices Publics, Eglises, Couvents,
Collèges, une spécialité.
RUE ALMA, HULL, QUE.

J. ALCIDE CHAUSSÉ
Architecte
Mesureur et Évaluateur
5 RUE SHAW
Coin de la rue Ste. Catherine
MONTREAL

FEUILLETON

NO. 20

STEPHANETTE

PAR
BERNARD SEIGNY

XVIII

—Je vous ai dit, mon ami que Jean de Trémière ne savait rien encore de l'événement extraordinaire qui a ramené ma nièce ici.

—Où ?

—Je suis presque sûr, d'autre part, qu'il a gardé un souvenir très vif de Stéphanette; il la croit encore fille de... vous savez ce que je veux dire; il combat, il lutte contre lui-même, mais au fond du cœur il l'aime encore.

—N'en doutez pas, répondit vivement M. Henri; est-ce qu'il est possible de rencontrer une personne... —Je n'en doute guère non plus, Je lis dans le cœur de Jean comme dans le mien. Dès qu'il apprendra qu'elle est ma nièce...

—Et qu'il est libre de l'aimer... —Vous pensez quel coup cette nouvelle lui portera! Je crains pour lui une émotion trop forte; je sais comment le prévenir... Le faire venir? Lui écrire? Je voudrais le préparer, le ménager, vous comprenez?

M. Henri réfléchit un instant. —A son âge, mon cher ami, répondit-il en souriant, il supportera la nouvelle, croyez-moi, très vaillamment, de quelque façon que vous la lui annonciez. Mais, avant de choisir un moyen plutôt que l'autre, savez-vous si mademoiselle Stéphanette pense encore à notre ami le lieutenant?

—Je n'en sais rien, dit le marquis d'un air peiné. Je n'ai pas encore osé... elle est si nouvellement arrivée.

—Sans doute, sans doute, mais c'est la première chose à savoir. Suivant ce qu'elle vous répondra, vous vous déciderez pour un moyen ou pour l'autre. Et même, ajouta-t-il avec un gros rire, je parierais qu'elle choisira pour vous.

—Excellent conseil, mon voisin; dès aujourd'hui je lui parlerai.

Voilà pourquoi M. Henri se retira de très bonne heure après dîner, lui qui aimait tant à causer, les pieds au feu, pendant les premières heures de veillée.

Le marquis le reconduisit jusqu'au commencement de l'avenue, et s'en revint à pas lents, tandis que le cabriolet s'éloignait avec un bruit de ferraille.

—Comment vais-je introduire la cause? se demandait-il.

En ce moment, Baptiste, satisfait sans doute des compliments qu'il avait reçus de son jardin, chantait à plein gosier une chanson que les jeunes gens du haut Anjou chantaient encore, le soir, en ramenant des prés leurs troupeaux:

—Petit soldat de guerre
L'on dis que tu t'en vas;
L'on dis que tu t'en vas,
Eh! eh! eh! lon, lon, la,
Lon laire,
L'on dis que tu t'en vas.

—Si tu ves ma maîtresse,
Je t'en prie, salue-la;
Je t'en prie salue-la,
Eh! eh! eh! lon, lon, la,
Lon laire,
Je t'en prie, salue-la.

—Comment la saluerais-je,
Mé, qui ne la connais pas;
Mé, qui ne la connais pas,
Eh! eh! eh! lon, lon, la,
Lon laire,
Mé, qui ne la connais pas!

—Ma'aisée à connaître,
Ma'aisée ell' n'est pas;
Malaisée ell' n'est pas,
Eh! eh! eh! lon, lon, la,
Lon laire,
Malaisée ell' n'est pas.

—El' porte la cocarde,
La fleur de lys au bras;
La fleur de lys au bras,
Eh! eh! eh! lon, lon, la,
Lon laire,
La fleur de lys au bras!

Baptiste chantait encore quand M. de la Hansaye entra dans le salon. Stéphanette était assise près d'un métier à tapisserie.

Elle leva la tête, et son oncle s'étant assis non loin d'elle:

—Savez-vous, mon oncle, dit-elle, que j'aime beaucoup cette chanson de guerre? La musique n'en est pas savante, mais elle est bien dans le sentiment.

Le marquis saisit la balle au bond.

—C'était la chanson favorite de mon pauvre Jean, répondit-il. Et il regardait la jeune fille, pour voir quelle impression ces mots produiraient sur elle.

Elle eut un petit tressaillement; une légère rougeur lui monta au visage, mais elle garda le silence.

—Oui, continua le marquis, de mon pauvre Jean, aujourd'hui si loin de nous.

Stéphanette, étonnée, regarda son oncle, car c'était la première fois, qu'il parlait avec insistance de son neveu. Elle comprit de suite, avec sa divination féminine, qu'il voulait continuer sur ce sujet, et dit:

—M. de Trémière est maintenant aux grenadiers de la garde?

—Où il est lieutenant, ma chère Stéphanette.

—Pourquoi donc a-t-il changé d'arme?

—Parce qu'il espère, en prenant du service actif, faire une campagne, se signaler, conquérir son brevet de capitaine à la pointe de l'épée.

—Il a bien fait, dit-elle. Il y eut un silence de quelques instants.

Le marquis reprit avec un soupir: —A propos, ma chère enfant, j'ai résolu de te demander un conseil.

—Ce n'est pas à moi de vous conseiller, mon oncle. Je vous donnerai mon avis, si je puis.

—Jean ne sait pas encore que je t'ai retrouvée.

—Ah! fit-elle, d'un petit air étonné, en arrêtant son aiguille.

—Non, il ignore tout. Il en est encore à la tragédie d'autrefois, le pauvre garçon, et je veux le prévenir. Mais je voudrais trouver un moyen de ménager sa sensibilité, de le préparer, afin qu'il ne fût pas trop saisi, trop ému...

—Vous croyez qu'il pourrait être ému? dit Stéphanette, qui essayait en vain de faire passer un brein de laine dans le chas de son aiguille.

—Si je le crois, mais j'en suis sûr, s'écria M. de la Hansaye. Je voudrais bien voir qu'il ne fût pas ému d'une si grande et si heureuse nouvelle, qui m'a causé tant de joie que je n'en suis pas encore revenu, moi qui te parle, mon enfant chérie?

—Vous peut-être mon oncle, parce que vous avez retrouvé en moi une parente; mais ce n'est pas la même chose pour M. de Trémière. Il m'a sans doute oubliée. Pourquoi voulez-vous qu'il s'émeuve?

—Mais, tu n'est pas oubliée, je t'en réponds. Dans ses lettres, il n'ose plus me parler ouvertement de ce passé dont le souvenir est cruel pour lui et pour moi, mais il y pense, il y pense sans cesse, je le vois à mille petits détails, à des riens qui sont des preuves sûres. Crois-moi, Stéphanette, Jean n'est pas guéri de t'avoir perdue.

Elle leva vers lui ses beaux yeux pleins de larmes.

—Eh bien, mon oncle, dit-elle, vous voulez me demander un conseil?

—C'est vrai, j'étais sorti du sujet. Qu'en pensez-tu, Stéphanette, faut-il le faire venir où lui écrire!

Elle resta un peu de temps sérieuse, pensive, très ému. Puis son visage s'éclaira de ce charmant sourire qui avait pris le cœur de Jean.

—Si vous lui écriviez tout doucement dit-elle.

—C'est cela, tout doucement, répliqua le marquis.

Le lendemain, M. de la Hansaye fit, comme il était convenu, un projet de lettre à Jean. Dès qu'il eut achevé de l'écrire, il n'eut rien de plus pressé que de le montrer à Stéphanette, afin d'avoir son avis. Le marquis prévenait d'abord son neveu qu'un événement considérable s'était passé à la Merinière, événement heureux d'ailleurs, dont il fallait remercier Dieu. Après ce préambule, destiné, dans les intentions du marquis à préparer Jean, il racontait tout simplement les choses comme elles avaient eu lieu Stéphanette ne fit pas de grandes corrections; elle adoucit quelques mots, trouva une transition, et supprima une vingtaine de points d'exclamation. Il y avait un passage où le marquis avait écrit: «elle est plus jolie, plus ravissante encore qu'autrefois.» Elle fit bien une petite moue.

(A continuer)

Melle Laure Pouliot

UNE MALADIE DES POUMONS L'AVAIT RENDUE BIEN MALADE ET LUI CAUSAIT DE GRANDES INQUIETUDES. ELLE ETAIT FAIBLE ET DÉSESPÉRÉE.

Elle est heureuse de faire connaître aux jeunes filles combien elle s'est guérie.

Il n'y a pas au monde de tableau plus séduisant que celui d'une heureuse jeune fille. Mais bien souvent le bonheur et la radieuse jeunesse qui devraient rayonner sur la figure de toutes les jeunes filles sont disparus pour être remplacés par les signes infaillibles de la maladie et de la souffrance. Aucune jeune fille ne devrait songer à se marier si elle souffre de faiblesse féminine ou de quelques dérangements de l'organisme féminin, car elle se prépare une vie de tortures, et si elle vient à avoir des enfants, ce sera au péril de sa propre vie. Donc, jeunes filles, avant qu'il soit trop tard, surveillez bien votre santé, c'est un devoir pour vous et envers la société. Le remède le plus universellement connu et recommandé pour guérir les jeunes filles, si elles souffrent, et les maintenir en bonne santé, si elle jouissent déjà de ce don précieux, sont les **Pilules Rouges du Dr. Coderre**. En prenant consciencieusement ce remède incomparable, beaucoup de pauvres jeunes filles qui souffrent verront la fin de leurs maux. Lisez le témoignage suivant: "Les **Pilules Rouges du Dr. Coderre** ont été pour moi d'un grand secours. Pendant cinq ans, j'ai beaucoup souffert d'une grande faiblesse, causée par le manque de sang. J'étais maigre et toute pâle, je n'avais pas d'appétit, toujours fatiguée, douleurs partout et les membres engourdis. Ma digestion ne se faisait pas et je souffrais de dyspepsie. J'étais nerveuse, continuellement mal à la tête et du goût pour rien. Ce qui m'inquiétait le plus c'était une maladie des poumons qui me faisait bien souffrir, je toussais terriblement et la nuit j; transpirais beaucoup. Après avoir pris quantité de remèdes, je commençais à perdre espoir quand je vis sur les journaux une annonce des **Pilules Rouges du Dr. Coderre**. Je commençai à en prendre de suite avec beaucoup de confiance. Après l'usage de huit boîtes je me sentis jour de nouveau de la meilleure des santes, et je sens que ma guérison est certaine et vraie. De tout cœur, je recommande les **Pilules Rouges du Dr. Coderre** aux filles et aux femmes souffrantes, car je suis positive que "tousjours ce remède sera d'un grand secours." Melle Laure Pouliot, No. 95 rue Fleurie, St. Roch, Québec.



MELLE LAURE POULIOT.

Les **Pilules Rouges du Dr. Coderre** ont guéri des femmes qui souffrent pendant 25 et même 30 ans. Elles ont guéri des jeunes filles malades, abandonnées par les cins et qui étaient sur le chemin de la consommation. Elles guérissent le beau mal, les irrégularités, la leucorrhée, chute de la matrice, hémorrhagies, maladie des ovaires, menstruation trop faible, abondante et douloureuse, tiraillement dans le bas-ventre, mal de côtes, mal de reins, constipation, palpitation du cœur, douleur d'estomac et entre les épaules, les crises hystériques, danse de St. Guy, le mal de tête et toutes les maladies du changement d'âge, chaleurs, bouillonnement du sang, enflure des jointures, froideur des pieds et des mains. Elles sont spécialement recommandées aux femmes enceintes et aux nourrices. Elles sont incomparables pour réparer, purifier et enrichir le sang appauvri ou vicié.

Si par cas, les **Pilules Rouges du Dr. Coderre** n'agissent pas assez vite sur votre maladie, alors ne vous découragez pas, mais écrivez de suite à nos médecins spécialistes si renommés pour leur succès en traitant les maladies des femmes. Vous pouvez les consulter aussi souvent que vous le désirez et toujours sans qu'il vous en coûte rien. Adressez: "Département Médical, Boîte 2306, Montréal." Celles qui le préfèrent peuvent consulter personnellement nos médecins en se présentant à notre dispensaire spécialement pour les femmes, au No. 274 rue St. Denis, tous les jours (excepté le Dimanche), de 10½ a.m. à 5 heures p.m.; consultations gratuites.

Soyez en garde contre les marchands qui vous offrent des pilules rouges à la douzaine, au cent ou à 25 cents la boîte, ces pilules rouges ne sont pas nos **Pilules Rouges du Dr. Coderre**, ce sont de dangereuses imitations. Refusez les. Les **Pilules Rouges du Dr. Coderre** sont toujours vendues en petites boîtes contenant 50 **Pilules Rouges** chaque. Si votre marchand ne les a pas, envoyez-nous 50c en timbres pour une boîte ou \$2.50 par lettre enregistrée ou mandat-poste pour 6 boîtes. Nous les envoyons au Canada et aux Etats-Unis, pas de douane à payer. Adressez: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, Boîte 2306, Montréal.



AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT D'OTTAWA

UNE SESSION

De la Cour du Banc de la Reine,

ayant juridiction Criminelle dans la dite province, sera tenue au Palais de Justice à Hull, dans le dit district d'Ottawa,

Vendredi, le 2 Décembre 1898

A DIX heures de l'avant-midi. En conséquence, nous donnons avis à tous Magistrats, Juges de Paix, Coroners, Constables, Huissiers et autres ministres de la Justice dans le dit district, dont le devoir est d'assister à la dite Cour du Banc de la Reine, d'être là et alors présents en personne, pour faire ce qui leur sera ordonné,

Par ordre.
COUTLEE & WRIGHT,
Shérifs,
Bureau des Shérifs.
Cité de Hull, 3 novembre 1898.

—**BILODEAU & RENAUD**—
Comptables et auditeurs
Liquidateurs d'affaires en faillites
15 ST JAMES ST., 15
MONTREAL

SI VOUS VOULEZ UN DENTIER
PARFAIT ALLEZ CHEZ
DR C. C. STACKHOUSE
Le célèbre Dentiste d'Ottawa.
Dents extraites sans douleur.
136 rue Sparks.



CHEMIN DE FER

Ottawa et New-York

Horaires locaux en vigueur
maintenant.

A. M. P. M.	51	52	A. M. P. M.
Départ	Milles	Arrivée	
7.30	5.15	Ottawa, rue Sussex	10.00 7.40
8.20	"0.00	13.4 Edwards	"9.25 6.57
9.10	6.15	20.1 Russell	9.10 6.39
9.40	6.24	23.6 Embrun, St Onge	9.02 6.24
10.12	6.40	31.4 Crivler	8.44 6.45
10.25	6.49	34.7 Berwick	8.36 6.39
10.45	6.55	37.1 Finch	8.30 6.29
11.10	7.18	41.3 Newington	8.15 6.41
11.24	7.25	45.6 Black River	"8.03 6.16
11.55	7.42	53.9 Junction du G. T.	7.48 6.55
11.59	7.45	56.7 Cornwall	7.45 6.50

*Arrête sur signal.

Trains tous les jours excepté le dimanche.

Pour billets et autres informations s'adresser au bureau des billets, 30 rue Sparks, ou à la gare de la rue Sussex.

GEO. H. WATSON,

Agent général des passagers.

BRULEZ

Allumettes EDDY

Elles sont les meilleures depuis

1851
THE E. B. EDDY Co.
(LIMITÉE.)
HULL, QUE.

HOTEL JACQUES-CARTIER
21, 23, 25, 27

Place Jacques-Cartier Montréal.

J. B. BUREAU & Cie, Propriétaires.

CET ÉLÉGANTE HOTEL situé sur la place du même nom, au centre de la ville, à proximité des magasins de gros, de détail et des places d'amusement. Accessible aux différentes gares de chemin de fer, et débarcadères de bateaux à vapeur par les char électriques qui passent à la porte. Cet HOTEL est RECOMMANDABLE aux personnes qui visitent Montréal. Quoique situé au centre de la ville, il est en dehors du bruit que l'on entend sur les grandes rues. Cet Hotel est tenu sur le plan Américain et Européen. Tout l'aménagement est ce qu'il y a de plus moderne, et de meilleur goût.

Cuisine française et service parfait.
PRIX MODÉRÉS.

HOTEL RIENDEAU

Place Jacques-Cartier, Montréal

Cet hôtel, sous la direction de M. Jos. Riendeau, offre tous les avantages possibles et est l'un des hôtels les plus confortables.

Nous engageons nos amis de la capitale et de Hull à visiter l'hôtel Riendeau quand les affaires les appelleront à Montréal. Ils n'auront qu'à s'en féliciter.

CHEMIN DE FER

OTTAWA & GATINEAU

Heure des trains d'automne et d'hiver.

A partir du 18 Novembre 1898, les trains circuleront comme suit.

Train No 1 quittera Ottawa à 4.30 p. m., arrive à Gracefield à 7.55 p. m.

Train No 2 quittera Gracefield à 6.00 a. m., arrive à Ottawa à 9.20 a. m.

Ces trains voyageront tous les dimanches excepté le dimanche.

Pour billets et autres informations s'adresser au No 154, rue Sparks.

Nap. PAGE,
P. W. Watson
Suisse

Quand vous allez en quelque part, soit en bateau ou en chemin de fer, achetez vos billets à l'avance au bureau du Pacifique, No 154 rue Principale, Hull. Billets vendus pour n'importe quelle station du Canada et des Etats-Unis.